Patrimoine culturel

Patrimoine culturel Présentation Le Maroc dispose d'un patrimoine culturel aussi riche que varié. Le volet tangible de ce patrimoine englobe une diversité de thèmes et de formes reflétant une profondeur historique remontant à la nuit des temps conjuguée à un contraste géographique ayant modelé au cours des temps immémoriaux des formes divergentes d'adaptations des populations humaines. Les plus anciens indices de ces occupations remonteraient à environ un million d'années comme l'attestent clairement les industries lithiques exhumées notamment dans les carrières de Casablanca. L'installation humaine a été, ensuite, maintenue au cours des différentes périodes préhistoriques (avec pour chacune d'elles des outils lithiques caractéristiques) jusqu'aux premiers royaumes berbères et l'émergence des premiers comptoirs phéniciens. Des civilisations antiques (notamment de l'époque mauritanienne et romaine), le Maroc a hérité des chefs-d'oeuvre patrimoniaux inestimables qui se manifestent particulièrement par des villes monumentales telles Volubilis, Banasa, Sala, etc. les fouilles archéologiques effectuées dans ces cités ont livré également un patrimoine mobilier très riche (statues, céramique monnaies, mobilier de la vie quotidienne,...) reflétant la grandeur et la splendeur de ces cultures matérielles où le fond local et les apports externes ont constitué un brassage enrichissant. Avec l'avènement de l'Islam et à, partir du 8ème siècle, de grandes dynasties marocaines vont se succéder (Idrisside, Almoravide, Almohade, Mérinide, Wattasside, Saâdienne et Alaouite) dont les témoins matériels constituent

aujourd'hui la fierté de la nation marocaine. De grandes cités impériales vont être en effet construites, telles Fès, Marrakech, Meknès ou Rabat, dans une architecture monumentale et imposante. Dans ces villes historiques, l'on relève aujourd'hui d'innombrables monuments datant de ces différentes époques tels des mosquées, des palais, des medersas, des fondouks, des maisons, des quartiers historiques, etc. En dehors de ces villes impériales et notamment dans les versants sud de l'Anti-Atlas et du Haut-Atlas, le Maroc dispose également des témoins matériels d'une architecture vernaculaire ancestrale (Casbahs) et plusieurs greniers collectifs typiques à ces contrées. Par ailleurs, ces différentes cultures matérielles, nous ont légué un patrimoine mobilier diversifié et d'une quantité considérable. Les musées nationaux en détiennent une grande partie que ce soit dans leurs réserves ou parmi les collections exposées. Le patrimoine tangible se compose de trois sections : - Patrimoine archéologique - Patrimoine architectural - Patrimoine mobilier Par ailleurs, le volet immatériel de ce patrimoine est également riche et diversifié toujours encore vivant mais qui commence peu à peu à perdre de sa vivacité. Ce patrimoine se compose de toutes les formes d'expression traditionnelles qu'on retrouve dans plusieurs sociétés qui préservent encore les valeurs classiques qui en font leurs identités. L'on retrouve dans cette catégorie du patrimoine culturel marocain cinq domaines essentiels tels qu'ils sont définis dans la convention de 2003 pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel : Plus descriptif est l'article (2.1) de la dite convention qui présente le patrimoine culturel immatériel comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. » La culture immatérielle est un domaine très sensible puisqu'il se trouve constamment menacée de mutation, de déformation voire de disparition. Des phénomènes de la société moderne tels que la modernisation, l'émigration et l'urbanisation etc., sont à l'origine de cette déformation qui enlève leur valeur aux lieux, à l'habitat aux artefacts qui se trouvent souvent dans les sociétés d'aujourd'hui - s'ils n'ont pas déjà disparus ou ont été défigurés- complètement muséifiés. L'inventaire, la documentation et l'archivage de cet héritage s'ils n'arrêtent pas cette transformation et cette déperdition quasi fatale, ils participent au moins à conserver des traces matérielles d'un certain nombre de manifestation temporaires et éphémères (pratiques, représentations, expressions) ainsi que les connaissances et savoir-faire nécessaires pour l'exécution de ces manifestations, mais aussi les éléments meubles (instruments, objets, artefacts) et les cadres bâtis et naturels (espaces culturels) qui sont utilisés pour la représentation de ces manifestations temporaires. Source web Par patrimoine culturel